

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie, tenue le mardi 9 décembre 2025, à 19h00 au salon du personnel.

Membres	Présences
Madame Brigitte Bisailon, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Mylène Caouette, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Alexandrine Corbeil-Aucoin, orthophoniste	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Isabelle Gilbert, parent (substitut)	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Sophie Jaffelin, orthopédagogue	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Geneviève Lafontaine, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Cynthia Lamontagne, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Jessica Lamoureux, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Nancy Laroche, responsable du service de garde	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Carolina Massarelli, parent	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Janel Picard, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Caroline Primeau, directrice adjointe	<input checked="" type="checkbox"/>
Madame Lorraine Viau, enseignante	<input checked="" type="checkbox"/>
Monsieur Antoine Leblanc, directeur	<input checked="" type="checkbox"/>

1. Accueil

1a. Mot de bienvenue et présences

Accueil des membres

Madame Lamontagne ouvre la séance du conseil d'établissement en souhaitant la bienvenue à tous. Elle assumera l'animation de cette rencontre; cependant, la direction présentera les différents budgets au point 4.

L'ouverture de la séance et le début du conseil d'établissement sont constatés à 19h.

1b. Vérification de la procédure de convention et du quorum
Le conseil d'établissement a le quorum pour tenir la rencontre.

1c. Questions du public
Il n'y a pas de public.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la présidente.

(CÉGL.25-26.000011)

Il est proposé par Madame Sophie Jaffelin, appuyée par Madame Brigitte Bisailon, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 octobre 2025

Il y a présence de quelques coquilles. Les correctifs seront apportés.

(CÉGL.25-26.000012)

Il est proposé par Mme Isabelle Gilbert, appuyée par Janel Picard, d'approuver le procès-verbal du 17 juin 2025.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption

4a. Budget révisé du service de garde

Monsieur Leblanc présente le budget du service de garde. Il mentionne que le principal poste de dépenses est le salaire des employés. Il prend soin de décrire les différentes catégories du budget. Aucun plan de redressement n'est prévu, puisque l'équilibre budgétaire est à portée de main.

Il exprime sa fierté et il remercie Madame Nancy Laroche, coordonnatrice du service de garde, pour son efficience dans ce dossier.

(CÉGL.25-26.000013)

Cette révision est approuvée par Madame Genviève Lafontaine et appuyée par Madame Carolina Massarelli.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4b. Budget révisé de l'établissement

Monsieur Leblanc poursuit l'échange avec la présentation du budget révisé de l'établissement.

Initialement, un montant de 56,91\$ par élève était prévu. Toutefois, ce montant a été revu à la baisse. Il est désormais établi à 56,33\$ par élève, puisque l'établissement compte 528 élèves, alors que la prévision pour l'année 2025-2026 s'élevait à 562 élèves.

Les différentes catégories du budget sont présentées. Des comparatifs avec l'année précédente sont exposés et quelques questions sont posées par les membres.

Le budget révisé est de 610 386\$, il n'y a pas de déficit.

Seule l'enveloppe de l'aide alimentaire a subi une légère augmentation.

Le budget de l'école a été amputé par le *Ministère*. Il est convenu de limiter certaines dépenses. Les élèves demeurent au cœur des préoccupations et la priorité est de ne pas affecter les services leur sont offerts.

Heureusement, l'an passé, la stratégie de l'écureuil a été adoptée, la rigueur et le contrôle des dépenses ont été de mises.

L'établissement demeure ouvert aux initiatives malgré certaines coupures budgétaires. La direction se dit ouverte et maintient son désir d'implication. Des solutions seront trouvées afin de pallier cette réalité.

(CÉGL.25-26.000014)

Cette révision est approuvée par Madame Alexandrine Corbeil-Aucoin et appuyée par Madame Mylène Caouette.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4c. Réception d'un don de Desjardins – fonds à destination spéciale et utilisation

Le don émis par la *Caisse populaire Desjardins* a été reconduit cette année, pour un montant de 2432\$. Cette somme sera réinvestie dans certaines activités offertes aux élèves, dans l'optique de favoriser leur réussite. Monsieur Leblanc rappelle que cette somme ne peut pas être utilisée pour financer une partie des modules situés dans la cour d'école.

(CÉGL.25-26.000015)

Cette proposition est approuvée par Madame Jessica Lamoureux et appuyée par Madame Lorraine Viau.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4d. Collecte de fonds du service de garde

Nancy Laroche, responsable du service de garde, aborde les activités de financement. Il est notamment question du *Marché de Noël*, qui aura lieu le 17 décembre prochain. Elle invite tous les participants à venir faire un tour à la cafétéria de l'école, en précisant que seuls les paiements en argent comptant seront acceptés. Les objets mis en vente seront offerts à des prix variants de 25 sous à 10\$. Cette collecte de fonds permet de favoriser la fibre entrepreneuriale des élèves. Les profits réalisés sont entièrement réinvestis par le service de garde dans l'organisation d'activités destinées aux élèves, rappelant que leur budget de fonctionnement, tel que présenté précédemment, a été revu à la baisse.

5. Approbation

5a. Contenus d'éducation à la sexualité

Les enseignants doivent intégrer l'éducation sexuelle au contenu enseigné, conformément aux attentes gouvernementales. L'éducation à la sexualité s'adresse à tous les élèves du primaire, du préscolaire à la 6^e année. Le contenu à l'éducation à la sexualité est d'ailleurs présenté brièvement pour chaque niveau, 5 à 10 heures doivent y être consacrées annuellement.

Certaines enseignantes, dont Madame Mylène Caouette, fournissent des exemples d'intégration de l'éducation à la sexualité à l'enseignement des élèves.

(CÉGL.25-26.000016)

Il est proposé par Mme Jessica Lamoureux, appuyée par Geneviève Lafontaine.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. Information

6a. Suivi du comité de parents (information du délégué)

Madame Lafontaine, qui siège sur ce comité, prend la parole. Il a été question du compost dans les écoles, soit du fameux bac brun. Madame Jaffelin est la membre du personnel de l'école responsable de cet aspect touchant la vie scolaire. Elle mentionne avoir reçu la trousse de la MRC et qu'un comité sera mis sur pieds. Tous souhaitent participer activement au compostage, mais il faut envisager comment bien mettre cela en place. Madame Lafontaine propose son aide pour orchestrer le tout, puisqu'elle a contribué à l'intégration du compostage au sein de l'entreprise où elle travaille.

Madame Lafontaine présente ensuite le Véhicube, un projet du Défi Pierre Lavoie. Il s'agit d'une façon de promouvoir les saines habitudes de vie, tous les élèves du Québec peuvent participer à ce nouveau projet. Cette activité est gratuite, elle a lieu une fois aux sept ans. L'enseignant de l'éducation physique est invité à inscrire l'école, il y a une liste d'attente.

6b. Appréciation photo scolaire 2025

Les parents présents à cette séance du conseil d'établissement mentionnent que les photos sont superbes. Le coût était plus dispendieux que l'année précédente, mais plusieurs poses ont été prises pour chaque élève, ce qui est apprécié. De plus, l'esthétique des photos est irréprochable.

Les enseignants indiquent qu'il y a eu des aspects positifs, mais aussi quelques ratés. Ils mettent notamment en lumière la rapidité de la séance photo et l'impression d'être précipités. La photo de groupe est selon eux l'un des points faibles de cette compagnie de photographie. Le positionnement des élèves est questionnable. Certains enseignants citent également que le langage du photographe était inadéquat à quelques moments, il manquait de courtoisie et de politesse.

Il reste donc à déterminer si cette expérience sera reconduite l'an prochain. Il est convenu de continuer d'explorer les options, de consulter les enseignants, Janel Picard propose alors de vérifier auprès de la compagnie de photographie Bon Vent.

Madame Primeau se questionne sur la notion des photos scolaires, quel en est le bien-fondé? Est-ce adéquat de demander aux parents de payer pour un service qui n'est pas proprement en lien avec l'école et l'éducation, de faire de la publicité pour une compagnie privée? Des discussions s'en suivent, plusieurs membres donnent leur opinion. Un consensus est établi, tous apprécient la photo de groupe. Cet aspect n'est pas sujet à un vote, cette avenue a été explorée afin de susciter la réflexion uniquement.

6c. Mot des membres du personnel

La plupart des enseignants présents à cette séance verbalisent qu'il s'agit d'un mois chargé avec la production du bulletin scolaire.

Madame Janel Picard mentionne, dans un autre ordre d'idée, qu'elle tente de mettre l'emphase sur le fait que sa classe fasse de beaux rangs à l'extérieur, cela fait 3 semaines que le nouveau système est en place, pour l'instant, la motivation y est.

Madame Nancy Laroche du service de garde indique que plusieurs belles activités sont prévues pour la période des fêtes, tous sont impliqués, l'énergie est répandue. Présentement, ils s'affairent aux derniers préparatifs du Marché de Noël. Finalement, elle questionne les parents présents à savoir si les sorties proposées sont toujours appréciées, car ils ont noté une baisse des inscriptions lors de ces journées spéciales. Un échange s'en suit entre les membres, l'augmentation du coût de la vie peut être un élément faisant en sorte que les inscriptions aient diminué. Il est alors envisagé que le service de garde sondera les parents à savoir si les sorties sont toujours souhaitées.

6d. Mot de la direction

Monsieur Leblanc parle de la Guignolée qui a lieu à l'école, l'implication et la participation y sont. Il ajoute que l'école a reçu un don du magasin Tigre Géant, ils ont utilisé cet argent afin d'offrir des cadeaux aux enfants de familles dans le besoin. Il aborde également le désir que l'école alimente de créer un véritable espace de vie à la bibliothèque.

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h06.

Cynthia Lamontagne
Présidente

Antoine Leblanc
Directeur

Carolina Massarelli
Secrétaire